

Les systèmes d'indicateurs

0011 0010 1010 1101 0001 0100 1011

et leur traduction en Belgique francophone

Liège, 30 septembre 2008



Béatrice GHAYE - AGERS (Communauté française)

Nathalie JAUNIAUX - DRI (Communauté française)

0011 0010 1010 1101 0001 0100 1011

Christine MAINGUET - IWEPS (Région wallonne)

**notre métier:
rassembler des données chiffrées
pour en faire l'analyse
et produire des connaissances
utiles à l'action publique**

1 2
4 5



Plan de l'exposé

- **Introduction**
- **Bref historique de la construction des indicateurs européens**
- **Quelques définitions**
- **Présentation des indicateurs, éléments de compréhension et traduction en Belgique francophone**
- **Éléments de conclusion**



Introduction

Les indicateurs et critères de référence européens:

- **Que mesurent-ils? Sur quelles conventions sont-ils construits? Qualité (s)?**
- **Quelles utilisations / « traductions » en Belgique francophone ?**
- **Comment sommes nous positionnés?**
- **Quels sont les messages pour l'action publique ?**

Bref historique (1)

- 2000 : Conseil européen de Lisbonne

« économie fondée sur la connaissance »

- 2002 : Conseil européen de Barcelone

Méthode ouverte de coordination (MOC) Education =>
accord politique sur 3 objectifs stratégiques et 13
objectifs détaillés => première liste d'indicateurs

- 2003 : Conseil européen de Bruxelles

5 Critères de référence, 29 indicateurs
dont 20 indicateurs clés



Bref historique (2)

- 2005 : Conseil européen de Bruxelles

Relance de la stratégie de Lisbonne

Propositions de nouveaux indicateurs (Commission et experts), publication d'indicateurs par la Commission dans les rapports de suivi, ...

- 2005 : Conseil européen de Bruxelles

Accord politique pour un « cadre cohérent d'indicateurs et de critères de référence pour le suivi des progrès accomplis vers les objectifs de Lisbonne dans le domaine de l'éducation et de la formation » : 16 indicateurs



Quelques définitions (1)

- Un indicateur n'est pas qu'une statistique

- *Élément d'aide à la décision par rapport à une question politique importante*

- Critères de qualité

- *Intégré dans un système cohérent d'indicateurs (croisements pour comprendre les processus)*
- *Simple, facilement compréhensible*
- *Robuste (valide sur une certaine durée)*
- *Disponible (ou calculable à un coût raisonnable)*
- *Basé sur des sources de qualité*



Quelques définitions (2)

- Critères de référence – benchmarks – étalons

- Niveaux de référence des performances moyennes européennes
- permettent de suivre la mise en œuvre du programme de travail dans chaque pays

- Le « cadre cohérent d'indicateurs et de critères de référence »

- 16 indicateurs (8 disponibles),
5 critères de référence
- pour améliorer la comparabilité



Présentation du cadre

**Les indicateurs et les critères de références
articulés autour de 8 domaines
définis dans la stratégie « Éducation et formation 2010 »**

1. Faire de l'éducation et de la formation tout au long de la vie une réalité
2. Compétences clés
3. Moderniser l'enseignement scolaire
4. Améliorer l'équité dans l'éducation et la formation
5. Moderniser l'enseignement supérieur
6. Moderniser l'enseignement et la formation professionnels
7. Employabilité
8. Promouvoir l'efficacité dans l'éducation et la formation



1 - Faire de l'éducation et de la formation tout au long de la vie une réalité (1)

Critère de référence (1) : atteindre un taux de 12,5 % de participation de la population adulte à l'éducation et à la formation tout au long de la vie (LLL) d'ici 2010

% de la population adulte âgée de 25 à 64 ans participant à l'éducation et la formation (période de référence : le mois précédent)	2000	2007
	UE-27	7,1
Belgique	6,2	7,2
Région wallonne	4,6	5,0
Région Bruxelles-Capitale	6,7	10,4

Contrat d'avenir wallon (2005) : « *une formation continue offerte annuellement à 12,5 % de la population active, hommes et femmes pour 2010* »

Source : *Enquête sur les Forces de Travail (EFT) – Moyenne annuelle*

1 - Faire de l'éducation et de la formation tout au long de la vie une réalité (2)

- Progrès d'ampleur variable selon les entités considérées
Point de départ bas en Wallonie et peu de changement
Situation plus favorable à Bruxelles
- Peu de différence selon le sexe (elles apparaissent quand on envisage les durées ou les coûts de formation)
- Par contre effet marqué du niveau du diplôme le plus élevé obtenu, beaucoup plus de participation si diplôme élevé
- Ne mesure pas la participation avant 25 ans et après 65 ans : projet d'un indicateur composite qui couvre aussi l'éducation initiale
- D'autres indicateurs utilisés en Belgique, par exemple dans le cadre de la négociation interprofessionnelle (1,9 % de la masse salariale)



1 - Faire de l'éducation et de la formation tout au long de la vie une réalité (3)

Indicateur : *Participation à l'enseignement préscolaire*

	% des jeunes de 4 ans inscrits dans l'enseignement préscolaire ou primaire	
	2000	2006
UE-27	82,8	86,8
Belgique	99,2	100,0
Communauté française	100,3	100,7

Source : *collecte de données UOE + INS*

- Calcul UE = taux brut de participation
- En Communauté française, le calcul du taux brut prend en compte au numérateur les élèves de la CF habitant en Flandre, dans un pays frontalier ou encore les « sans papier » => % supérieur à 100

Taux de participation =
$$\frac{\text{population élèves de 4 ans}}{\text{population enfants de 4 ans}}$$

Taux net de scolarisation (indicateurs CF) :

99,5 % en 2006-2007



1 - Faire de l'éducation et de la formation tout au long de la vie une réalité (4)

Indicateur : *les compétences des adultes*

En cours d'élaboration en collaboration avec l'OCDE (projet PIAAC: Programme for the International Assessment of Adult competencies)



2 - Compétences clés (1)

Critère de référence (2) : réduire d'au moins 20 % le pourcentage de jeunes de 15 ans ayant de mauvais résultats en lecture par rapport à 2000

% d'élèves de 15 ans de niveau 1 ou moins en lecture sur l'échelle PISA		
	2000	2006
UE-27	21,3	24,1
Belgique	19,0	19,4
Communauté française	28,2	26,3

Contrat pour l'école (2005) :
« au moins rejoindre et dépasser la moyenne des pays de l'OCDE dans chacune des compétences mesurées dans PISA... à l'horizon 2013 »

Source : PISA - Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves

2 - Compétences clés (2)

- Source = PISA. Enquête auprès des jeunes de 15 ans (quelque soit l'année d'études où ils se trouvent)
- Lecture = discipline majeure en 2000 et discipline mineure en 2003 et 2006
- L'objectif de Contrat pour l'école permet de montrer l'efficacité du système mais n'implique pas une diminution du nombre d'élèves les plus faibles. Un meilleur résultat des plus forts peut, à lui seul, faire augmenter la moyenne
- En Communauté française d'autres sources d'évaluations externes basées sur l'année d'études (2^e et 5^e primaire, 2^e secondaire)



2 - Compétences clés (3)

Indicateur : connaissances linguistiques

En cours d'élaboration : fondé sur une nouvelle étude de l'UE auprès des élèves de 4^e secondaire (modalités à préciser)

Indicateur : maîtrise des TIC

Fondé sur des données existantes mais définition à préciser (à l'école)

Indicateur : les compétences civiques

En cours d'élaboration en collaboration avec d'autres organisations internationales (à l'école)

Indicateur : l'apprentissage de l'acquisition de compétences

En cours d'élaboration : fondé sur une nouvelle étude de l'UE (à l'école)



3 - Moderniser l'enseignement scolaire (1)

Critère de référence (3) : atteindre une proportion de 85 % des jeunes achevant le second cycle de l'enseignement secondaire d'ici 2010

% de la population âgée de 20 à 24 ans ayant terminé le second cycle de l'enseignement secondaire	2000	2007
	UE-27	76,6
Belgique	81,7	82,6
Région wallonne	78,9	79,0
Région Bruxelles-Capitale	70,1	71,7

Source : *Enquête sur les Forces de Travail (EFT), moyenne annuelle*

Contrat d'avenir (2005) :
« Faire progresser le % de jeunes de 20 à 24 ans détenteurs d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur vers l'objectif européen »

Contrat pour l'école (2005) :
« Tendre vers un taux de 85 % de jeunes diplômés de l'enseignement secondaire qualifiant ou de transition. Objectif mesuré sur la population des jeunes de 20 ans pour 2013 »

3 - Moderniser l'enseignement scolaire (2)

- Évolution lente : résultat du système. Il faut le temps que les mesures mises en place tout au long du parcours fassent leur effet à la sortie de l'enseignement
- Important retard en Région bruxelloise (attention: basé sur un échantillon de taille réduite)
- Les filles obtiennent de meilleurs résultats

3 - Moderniser l'enseignement scolaire (3)

Indicateur : le développement professionnel des enseignants et des formateurs
En cours d'élaboration en collaboration avec OCDE (TALIS).

La Communauté française n'a pas participé.



4 - Améliorer l'équité dans l'éducation et la formation (1)

Critère de référence (4) : limiter à 10 % la proportion de jeunes ayant quitté prématurément l'école

% de la population âgée de 18 à 24 ans n'ayant pas obtenu un diplôme d'enseignement secondaire supérieur et qui ne suit plus ni études ni formation	2000	2007
	UE-27	17,6
Belgique	12,5	12,3
Région wallonne	13	12,8
Région Bruxelles-Capitale	22,6	24,6

Contrat pour l'école (2005) :
« D'ici 2013, il faut tendre vers un taux de moins de 10 % de jeunes quittant prématurément l'école (jeunes n'ayant pas achevé l'enseignement secondaire supérieur et ne poursuivant ni études, ni formation) »

Source : *Enquête sur les Forces de Travail (EFT)*
deuxième trimestre, données mises à jour

4 - Améliorer l'équité dans l'éducation et la formation (2)

- Très peu d'évolutions
- Volume d'abandons plus important en Région bruxelloise (attention: basé sur un échantillon de taille réduite)
- Indicateur en cours de révision (passage à une moyenne annuelle, précision du questionnaire, meilleure représentation de la population à estimer)
- Problème plus aigu parmi les garçons que parmi les filles

4 - Améliorer l'équité dans l'éducation et la formation (3)

Indicateur : éducation répondant à des besoins spéciaux
Fondé sur des données existantes mais définition à préciser



5 - Moderniser l'enseignement supérieur (1)

Critère de référence (5) : augmenter de 15 % le nombre de diplômés des filières mathématiques, scientifiques et technologiques d'ici 2010 et diminuer l'écart hommes-femmes

Diplômés en mathématiques, sciences et technologie (UOE)				
	Nombre de diplômés (x1000) en 2000	Croissance de 2000 à 2006	Croissance annuelle moyenne	Croissance en 2006
UE-27	686,2	26,4	4,4	1,4
Belgique	12,9	7,2	1,2	-2,0
Communauté française	4,3	9,0	1,5	-5,8

= Sciences de la vie, sciences physiques, mathématiques et statistiques, informatique, ingénierie et professions techniques, la fabrication et la transformation, la construction et l'architecture

Source : *Collecte de données UOE*

5 - Moderniser l'enseignement supérieur (2)

- Définition des diplômes « scientifiques » assez restrictive.
Par exemple ne prend pas en compte les diplômes en sciences agronomiques, en médecine ou médecine vétérinaire
- Ne permet pas de connaître le nombre de diplômés qui exerceront effectivement une profession permettant de faire usage au quotidien de leur compétences scientifiques
- L'objectif européen a été atteint très rapidement. Question du choix du critère de référence...
- Peu de femmes diplômées des filières scientifiques et techniques

5 - Moderniser l'enseignement supérieur (3)

Indicateur : *mobilité transnationale des étudiants de l'enseignement supérieur*

Étudiants étrangers en % de tous les étudiants de l'enseignement supérieur (niveau cite 5 et 6)		
	2000	2006
UE-27	5,0	8,9
Belgique	10,9	11,9
Communauté française	18,7	20,0

Source : *collecte de données UOE*

Étudiant étranger =
Individu scolarisé dans un pays dont il n'est pas ressortissant.

Sa présence dans le pays n'est pas nécessairement liée à l'intention délibérée de faire des études à l'étranger

=> Changement de définition pour l'indicateur

5 - Moderniser l'enseignement supérieur (4)

- = mobilité liée à l'intention délibérée de faire des études à l'étranger
Il ne s'agit pas de mobilité organisée (Ex : Erasmus)
- Travail sur la définition car la nationalité ne permet pas d'avoir d'information sur la mobilité dans le cadre des études



6 – Moderniser l’enseignement et la formation professionnels

Indicateur(s) en construction...



7 - Employabilité (1)

Indicateur : *niveau d'éducation atteint dans la population*

Part de la population de 15 à 64 ans avec un niveau élevé d'éducation (diplôme de l'enseignement supérieur)		
	2000	2007
UE-27	17	20,6
Belgique	23,8	28,1
Région wallonne	21,9	25,9
Région Bruxelles-capitale	31,7	35,2

Source : *Enquête sur les Forces de travail (EFT), moyenne annuelle*

7 - Employabilité (2)

- Augmentation dans toutes les entités. Belgique bien positionnée : dû essentiellement à l'enseignement supérieur de type court
- L'employabilité n'est pas qu'une question de diplôme
- Dans les jeunes générations, le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est plus élevé parmi les filles que parmi les garçons (en partie dû à la part importante de filles dans l'enseignement supérieur de type court). C'est l'inverse dans les tranches d'âge plus élevées.



8 - Promouvoir l'efficacité dans l'éducation et la formation

Indicateur : *Investissement dans l'éducation et la formation*

Dépenses publiques pour l'éducation en % du PIB		
	2000	2005
UE-27	4,86	5,03
Belgique	m	5,95
Communauté française	m	m

Source : *Collecte de données UOE + INS*



Les 5 critères de référence

Quelle représentation ?

	En 2000	Ce qui est attendu...	En 2010
(1) Participation à LLL	7,1 %	<u>Augmenter le pourcentage</u>	12,5 %
(2) Faible compétence en lecture	21,3 %	<u>Réduire de 20 % le pourcentage</u>	17,04 %
(3) Diplômés du 2^e cycle de l'ens. secondaire	76,6 %	<u>Augmenter le pourcentage</u>	85 %
(4) Abandon scolaire	17,6 %	<u>Réduire le pourcentage</u>	10 %
(5) Diplômés math, sciences et technologie	686 200	<u>Augmenter le nombre de 15 %</u>	789 100

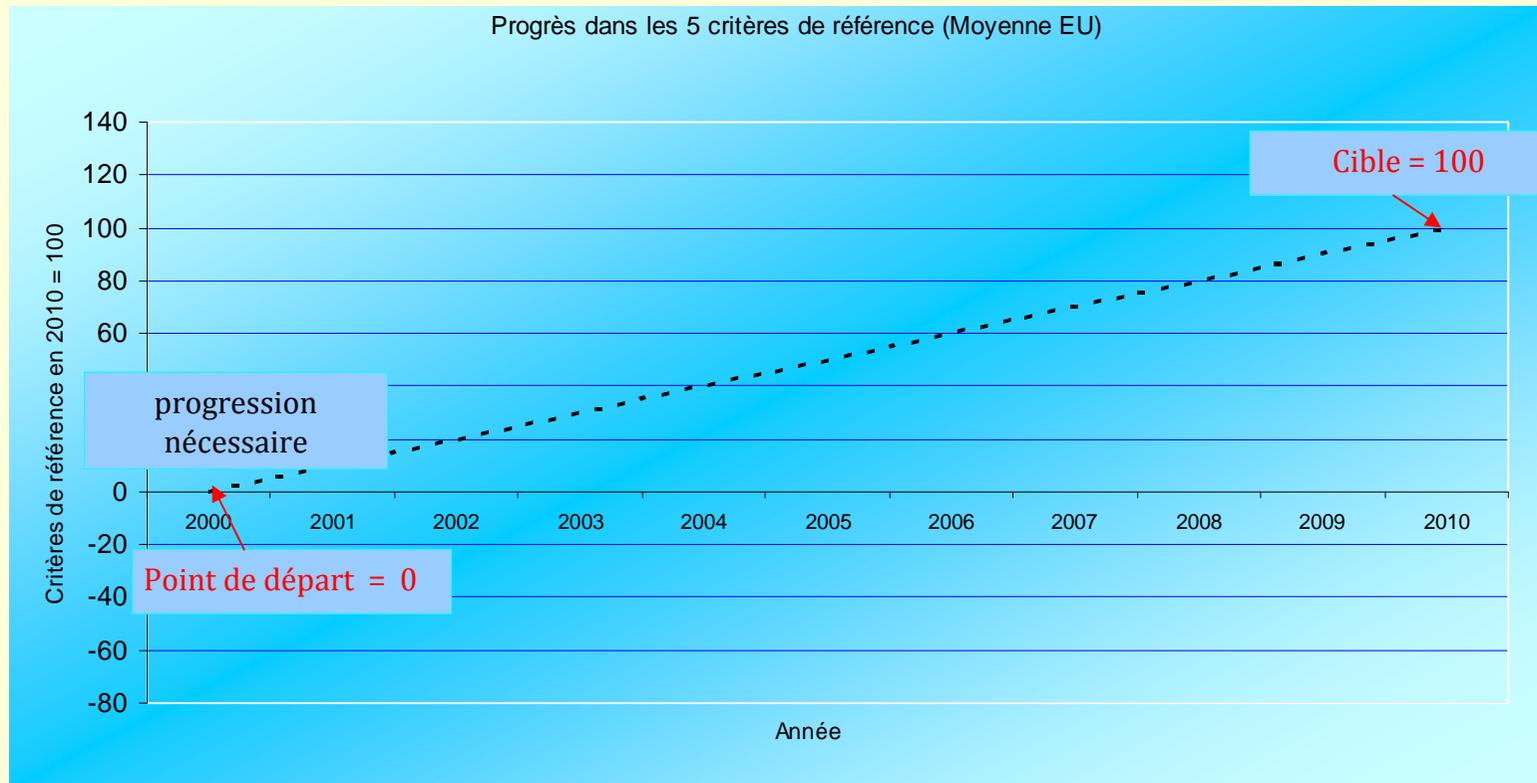
0



100



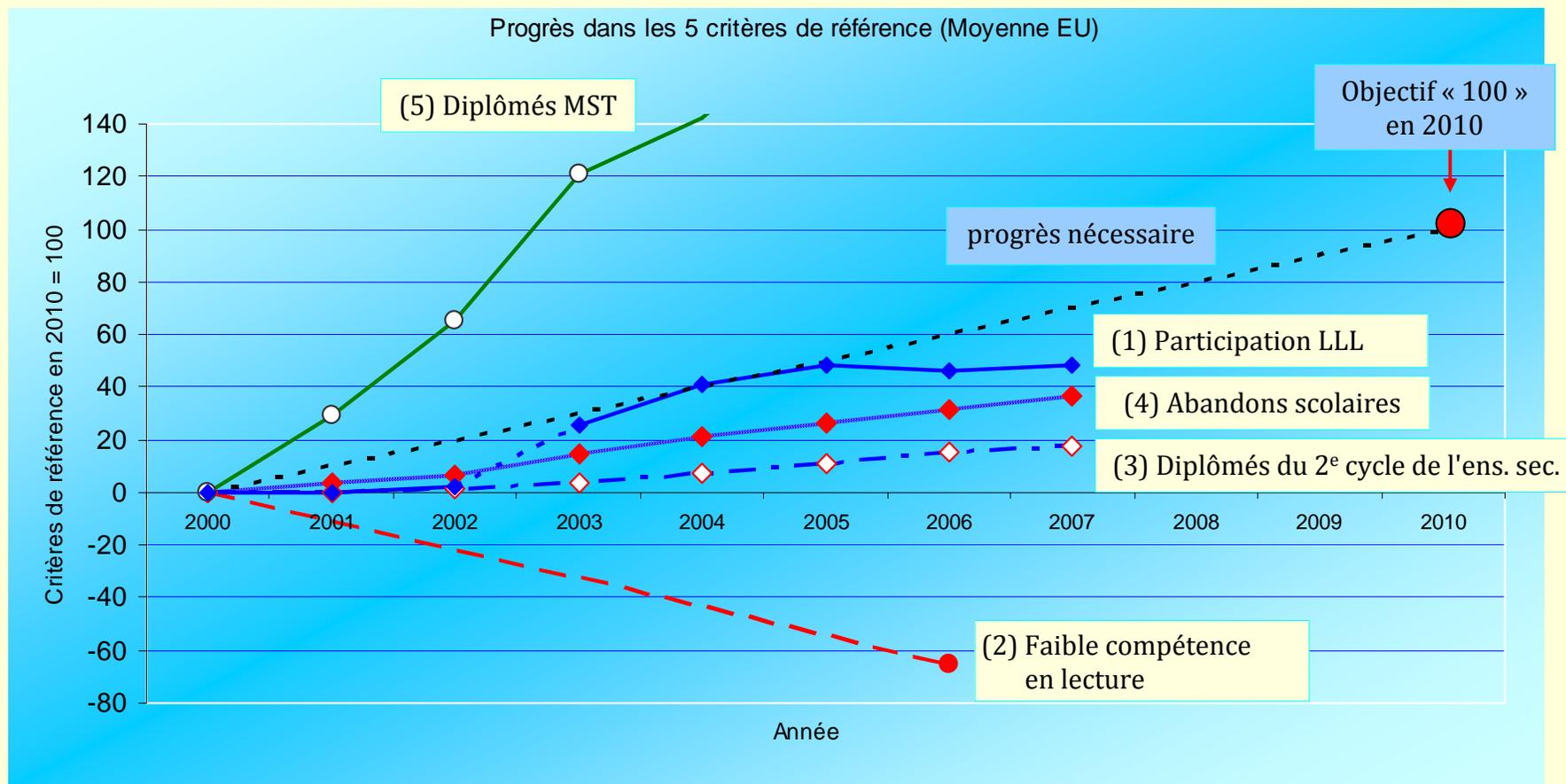
Les 5 critères de référence : 0 en 2000 - objectif 100 en 2010



Pour comprendre le « parcours » à réaliser par l'UE, on peut utiliser la métaphore suivante : un cycliste doit parcourir une distance de 100 km en 10 jours. Pour y arriver, il peut essayer de parcourir 10 km chaque jour... Ce parcours dépend toutefois d'une série de variables comme l'état de son vélo, sa condition physique, son alimentation, le climat...



Les 5 critères de référence : 0 en 2000 - objectif 100 en 2010



Les 5 critères de référence

Une autre représentation

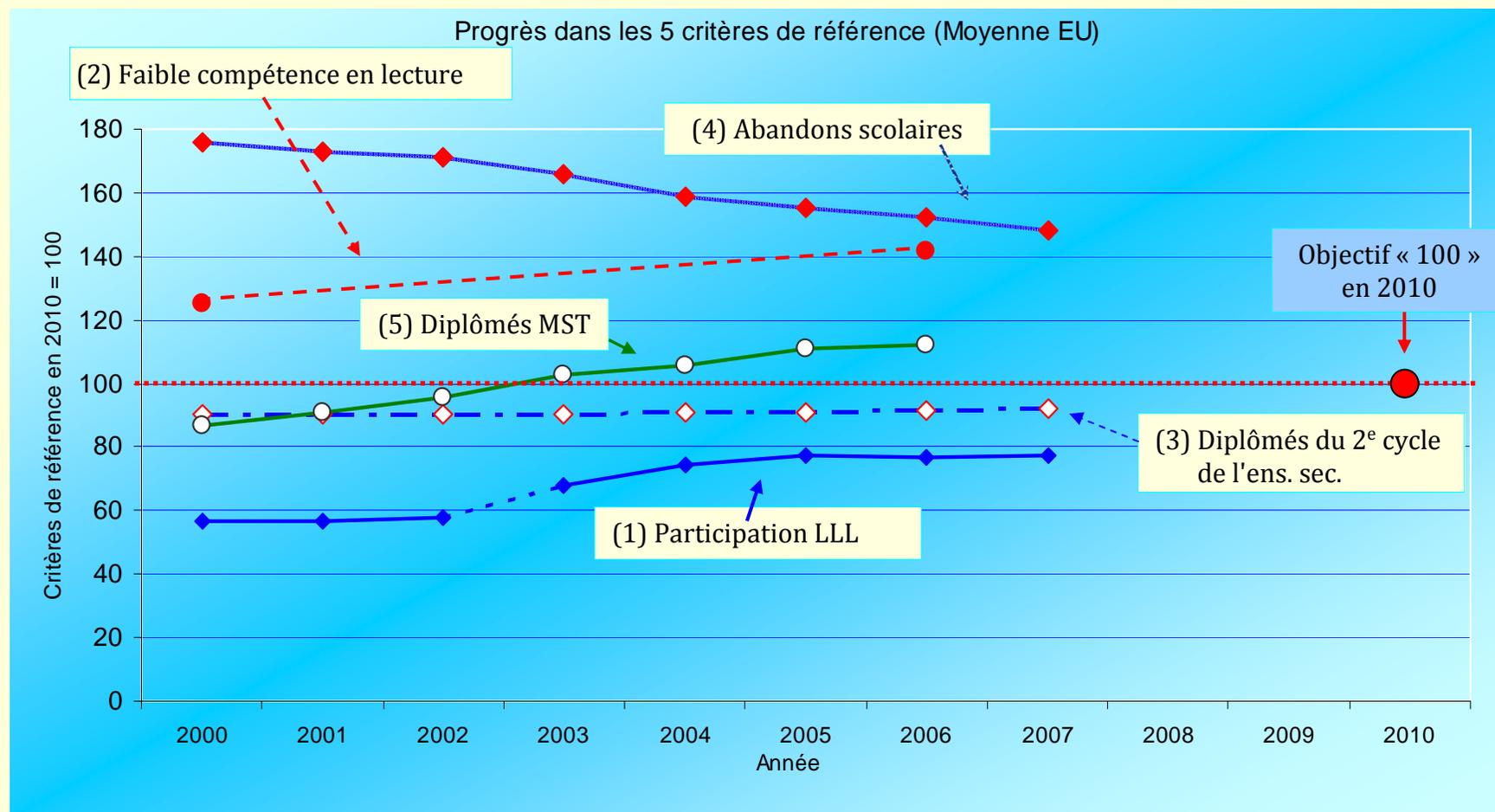
	En 2000	Ce qui est attendu...	En 2010
(1) Participation à LLL	7,1 %	<u>Augmenter le pourcentage</u>	12,5 %
(2) Faible compétence en lecture	21,3 %	<u>Réduire de 20 % le pourcentage</u>	17,04 %
(3) Diplômés du 2^e cycle de l'ens. secondaire	76,6 %	<u>Augmenter le pourcentage</u>	85 %
(4) Abandon scolaire	17,6 %	<u>Réduire le pourcentage</u>	10 %
(5) Diplômés math, sciences et technologie	686 200	<u>Augmenter le nombre de 15 %</u>	789 100

Situation
de
départ

100



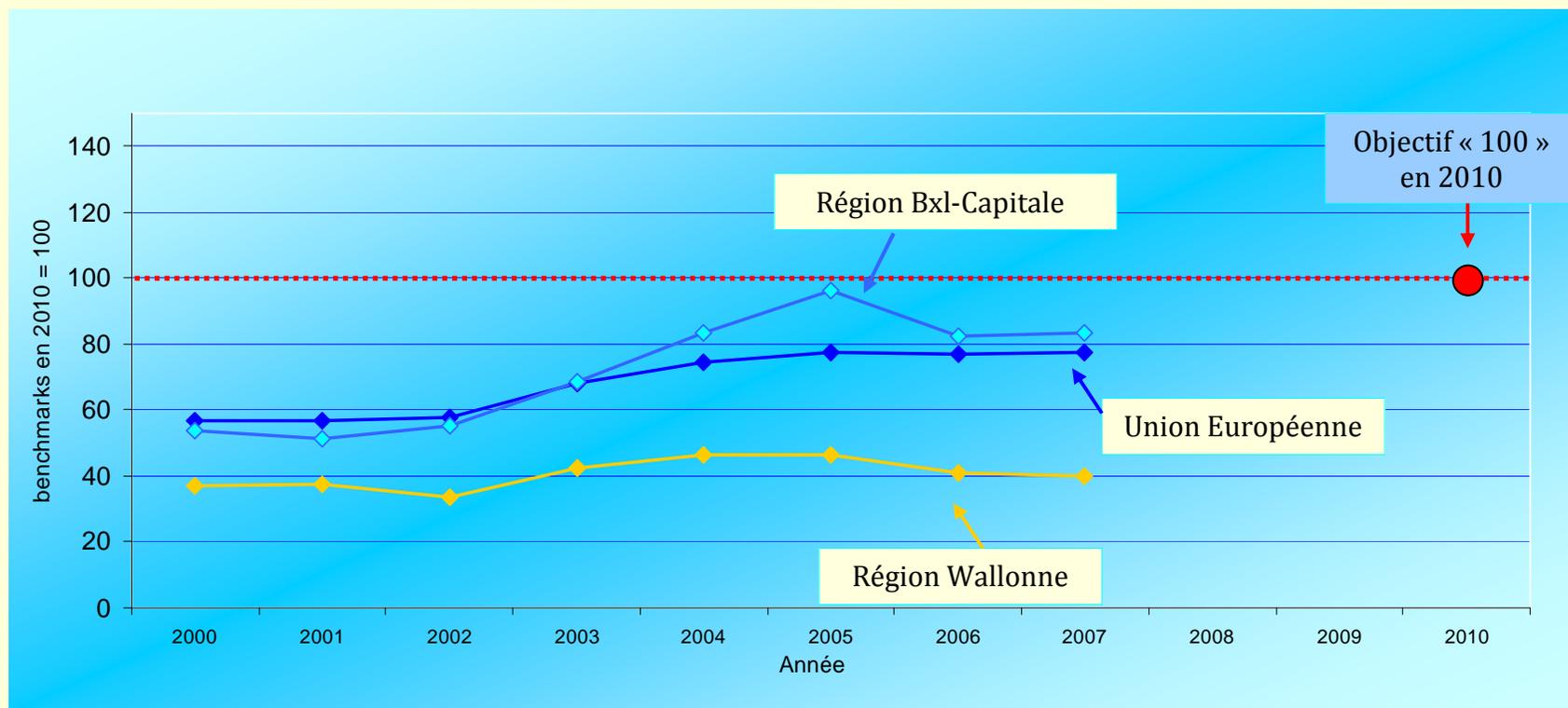
Les 5 critères de référence : objectif 100 en 2010



Les 5 critères de référence en Belgique francophone

**(1) Participation à la formation tout au long de la vie
(25-64 ans)**

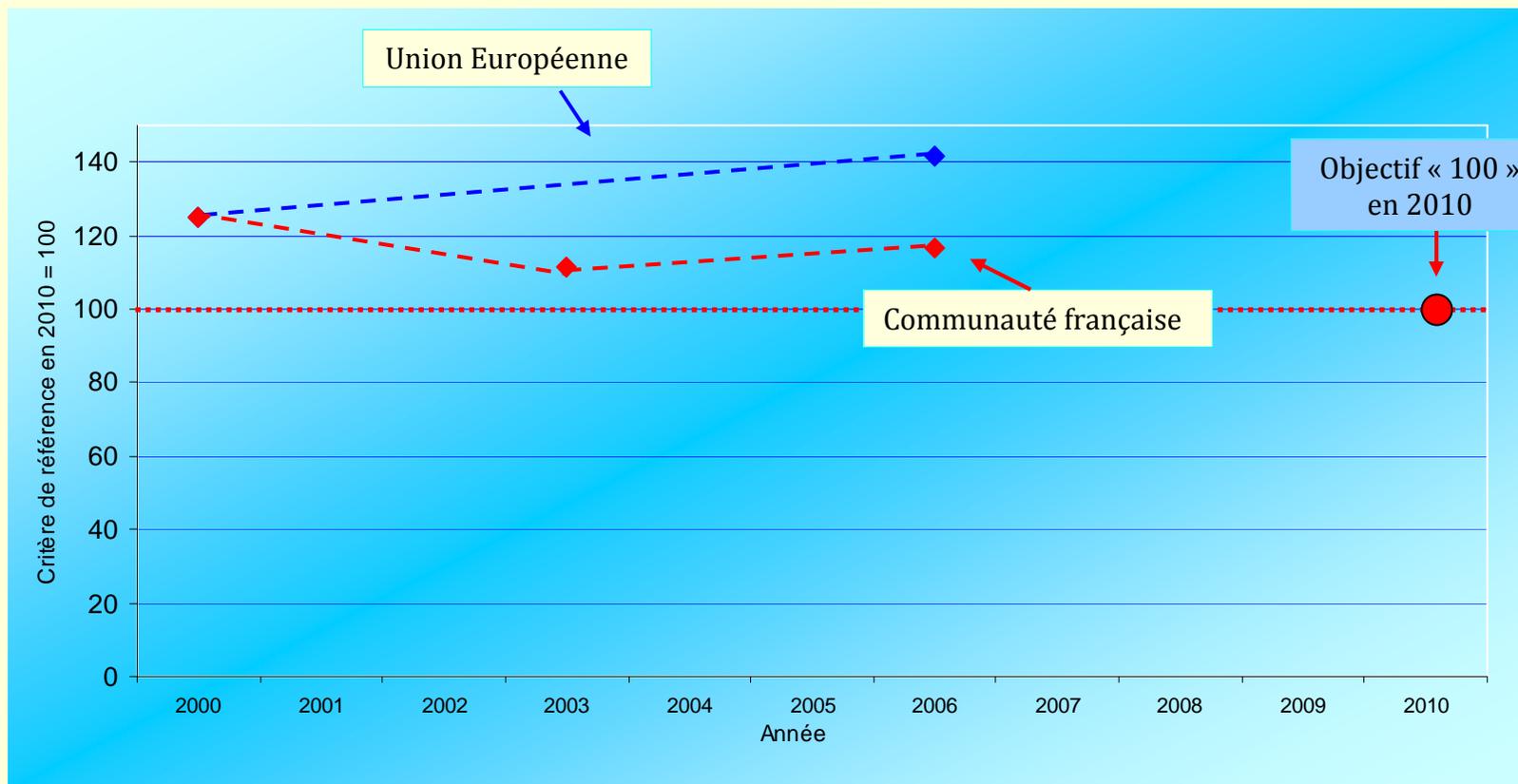
Objectif 2010 :
atteindre 12,5%



Les 5 critères de référence en Belgique francophone

(2) Faible compétence en lecture

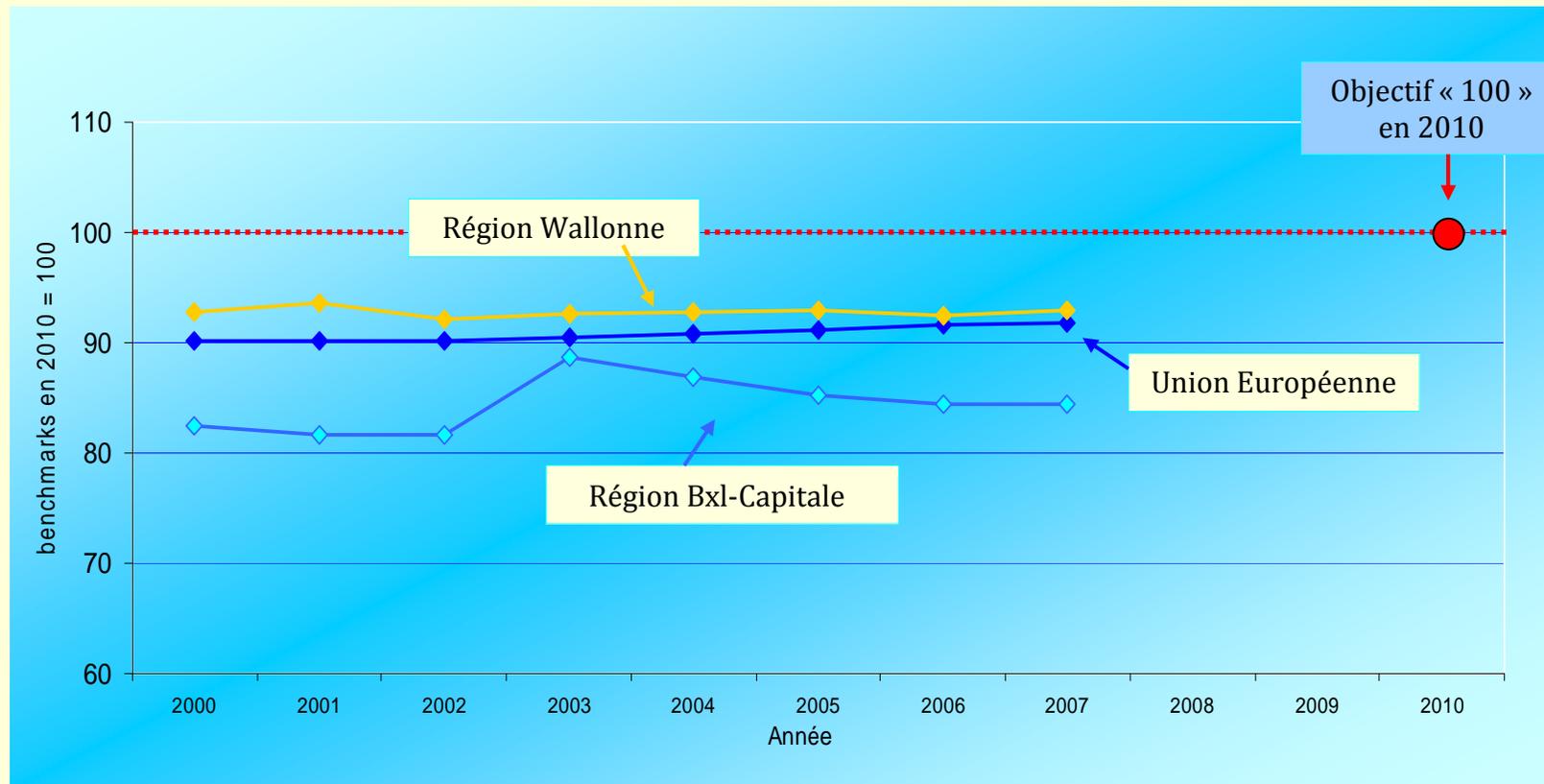
Objectif 2010 :
réduire de 20 %



Les 5 critères de référence en Belgique francophone

**(3) Diplômés du 2^e cycle de l'enseignement secondaire,
20-24 ans**

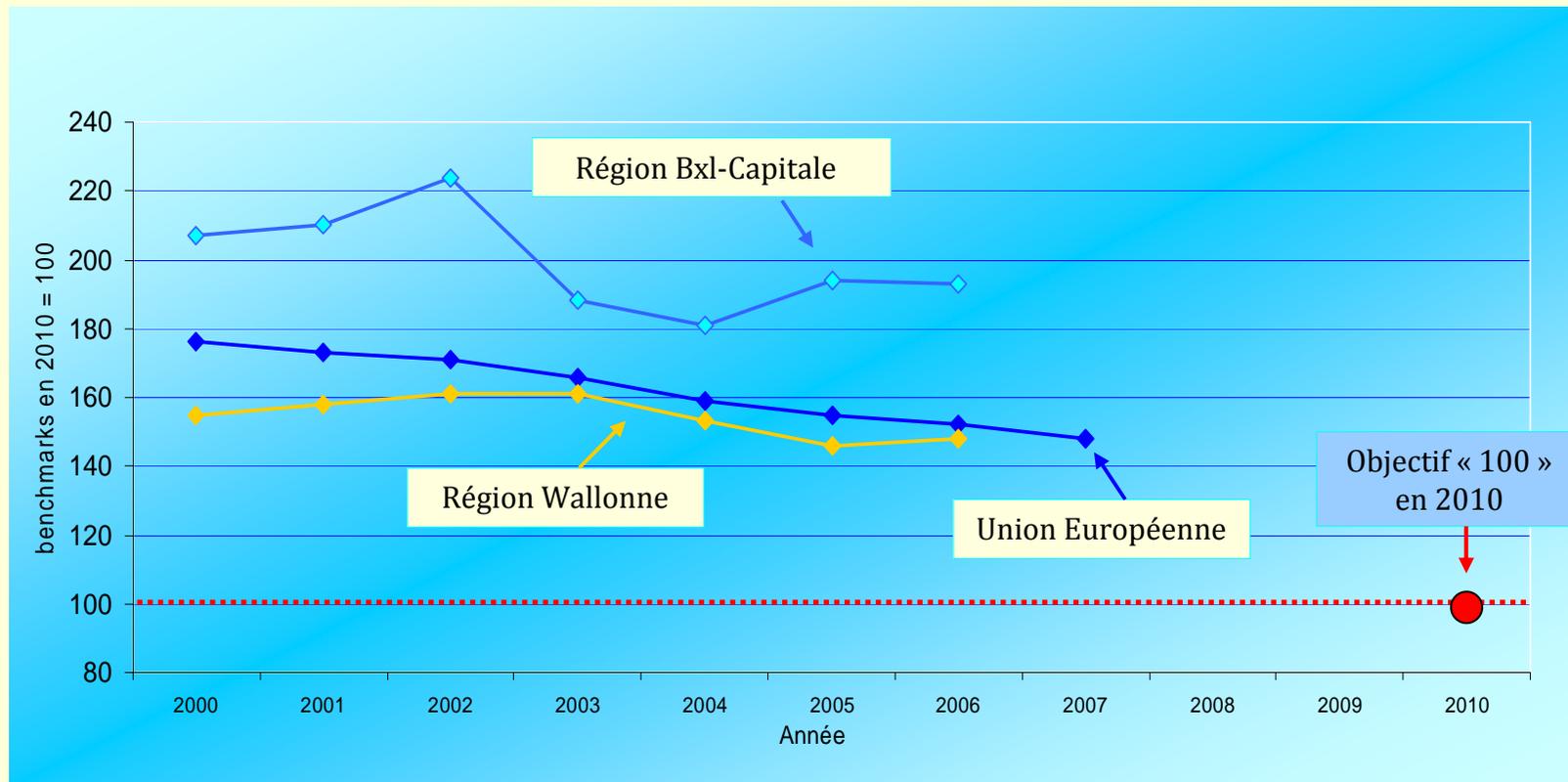
Objectif 2010 :
atteindre 85 %



Les 5 critères de référence en Belgique francophone

(4) Abandon scolaire (18-24 ans pas diplômé du secondaire supérieur)

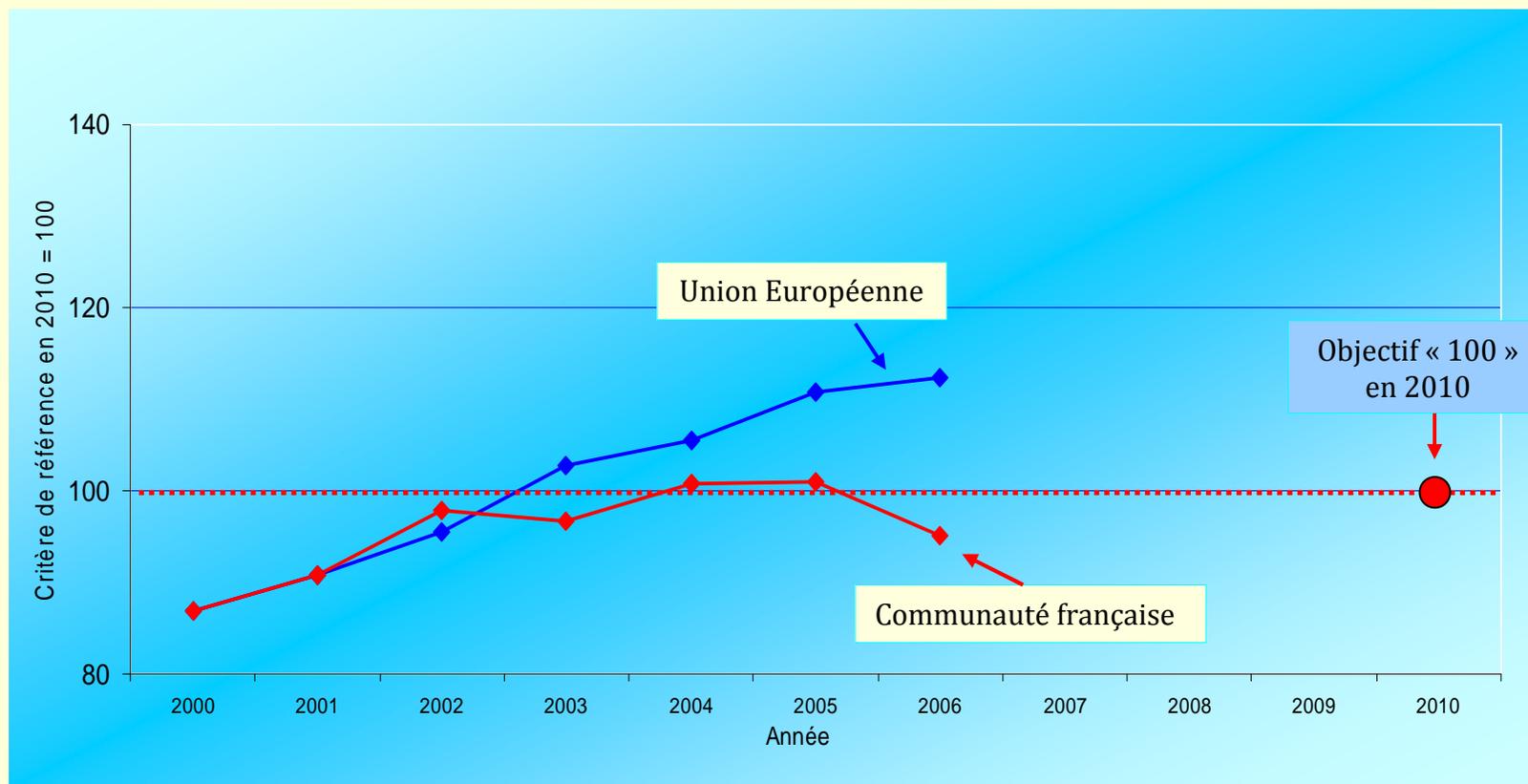
Objectif 2010 :
réduire à 10 %



Les 5 critères de référence en Belgique francophone

(5) Diplômés math, sciences et technologie

Objectif 2010 :
augmenter de 15%



Conclusions (1)

Les indicateurs européens...

Élément d'aide à la décision par rapport à une question politique importante

Utilisés, voire « traduits » en Belgique francophone, à côté d'indicateurs et points de référence spécifiques (contrat pour l'école, contrat d'avenir, ...)

Outils de diagnostic, d'alerte (des clignotants sur un tableau de bord)

Intégré dans un système cohérent d'indicateurs qui font sens

Pas encore de système cohérent

Accent sur les résultats plus que sur les moyens, les moyennes plus que les disparités



Conclusions (2)

Simple, facilement compréhensible

Apparente simplicité, message clair (objectif de progression annuelle constante)

Mixte d'objectifs exprimés en valeur absolue et d'autres en valeur relative (taux de progression)

Des représentations alternatives qui prennent en compte les points de départ différents. Objectif commun?

Robuste (une certaine durée)

Les modes de calcul de certains indicateurs évoluent (conventions) ce qui peut parfois brouiller les messages

Beaucoup d'indicateurs non disponibles



Conclusions (3)

Disponible (ou calculable à un coût raisonnable)

Basé sur des sources de qualité comparable

Amélioration des sources existantes, construction de nouveaux indicateurs, mais coût important (nouvelles enquêtes)

Aide à la compréhension et à l'amélioration des systèmes d'éducation et de formation?

Sans cadre de référence intégré, les indicateurs actuels ne permettent pas de comprendre sur quels paramètres agir

Intérêt de la complémentarité avec les démarches plus qualitatives comme l'approche par les clusters



0011 0010 1010 1101 0001 0100 1011

Merci de votre attention !

